

Présentation

À la rentrée 2009, en France métropolitaine et dans les DOM, les réseaux de réussite scolaire (RRS) comptent 4 928 écoles publiques et 821 collèges publics [1]. Dans ces établissements sont scolarisés 12,4 % des écoliers accueillis dans le secteur public, soit 713 300 élèves, et 15,1 % des collégiens, soit 378 400 élèves.

Les académies offrent des situations contrastées. Les réseaux de réussite scolaire sont relativement plus importants dans les DOM, où 22,8 % des écoliers et 27,2 % des collégiens sont en réseau de réussite scolaire contre respectivement 11,9 % et 14,5 % en France métropolitaine.

Dans le premier degré, la part des écoliers relevant des réseaux de réussite scolaire est inférieure à 5 % dans cinq académies (Nice, Poitiers, Caen, Clermont-Ferrand et Toulouse) et supérieure à 20 % dans trois (Créteil, Paris, Corse). Dans les DOM, elle varie entre 18 % en Martinique et 25 % en Guyane. En France métropolitaine, 12,5 % des élèves de maternelle sont en RRS et 11,5 % des élèves d'élémentaire contre respectivement 19,9 % et 24,4 % dans les DOM.

La part de collégiens en RRS est de l'ordre de 5 % dans les académies de Nice et de Toulouse et s'élève à plus de 20 % pour quatre académies : Paris, Lille, Créteil et la Corse. Dans les DOM, elle est toujours supérieure à 20 % et atteint 38 % en Guyane.

Les collégiens des RRS sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 57,5 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 35,0 % dans les établissements hors réseau ambition réussite (RAR) et RRS [2]. Ils sont nombreux à être en retard dans leur scolarité : 21,3 % de ceux issus des écoles RRS sont en retard à l'entrée en sixième, contre 12,1 % hors RAR et RRS.

Sources : MEN-MESR DEPP / Système d'information SCOLARITÉ et Base centrale des établissements (BCE).

Définitions

■ **La politique de l'éducation prioritaire** a été initiée en 1981 avec la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP). À la rentrée 1999, la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie et une nouvelle structure ajoutée : le réseau d'éducation prioritaire (REP). L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire. L'objectif de ce plan de relance est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient "l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves". Sur ce principe, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, ont été constitués **les 254 réseaux "ambition réussite" et les autres réseaux dits "de réussite scolaire"** (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006) (voir 2.14).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 85.44, 90.44, 91.36, 95.25, 98.15, 98.16.
- "L'évaluation des zones d'éducation prioritaire : description, typologie, fonctionnement, résultats", Les dossiers d'Éducation et formations, n° 14, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 1992.
- "L'éducation prioritaire", Éducation & formations, n° 61, MEN-Direction de la programmation et du développement, octobre-décembre 2001.

Les réseaux de réussite scolaire (RRS)

[1] Nombre et proportion d'établissements dans un réseau de réussite scolaire (RRS) à la rentrée 2009 (Public)

	Collèges				Écoles			Écoles maternelles		Écoles élémentaires	
	Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	Effectifs	%	Effectifs (1)	%	Effectifs (1)	%
Aix-Marseille	37	17,6	19 470	16,9	220	28 919	11,5	12 195	12,9	16 403	10,6
Amiens	24	13,9	11 929	14,7	153	16 704	8,8	6 275	8,7	10 162	8,7
Besançon	22	19,1	9 188	19,4	85	9 489	8,6	3 784	8,8	5 505	8,2
Bordeaux	41	16,2	16 077	13,5	428	37 730	14,2	14 999	15,2	22 330	13,6
Caen	9	6,0	3 523	6,3	43	5 612	4,6	2 315	4,9	3 179	4,2
Clermont-Ferrand	9	6,4	3 560	7,7	43	4 995	4,8	1 975	5,0	2 894	4,6
Corse	13	44,8	6 066	50,8	89	9 733	41,0	3 650	41,6	6 010	40,7
Créteil	105	30,1	53 222	29,5	527	104 546	23,0	41 508	23,1	62 216	22,9
Dijon	28	17,5	10 839	16,7	155	12 983	9,2	5 251	9,8	7 519	8,6
Grenoble	31	12,7	14 472	11,5	196	29 290	10,1	12 245	11,1	16 712	9,4
Lille	81	24,8	35 689	23,1	514	71 523	18,7	28 223	18,3	42 162	18,8
Limoges	5	6,5	1 914	7,1	35	3 349	5,8	1 441	6,6	1 866	5,2
Lyon	39	18,7	19 726	17,8	199	34 697	12,8	15 280	14,0	19 011	11,8
Montpellier	12	5,9	6 716	6,4	143	20 830	9,2	8 454	10,1	12 083	8,6
Nancy-Metz	30	12,9	11 503	12,2	195	21 482	10,1	8 076	9,9	13 086	10,1
Nantes	20	8,3	7 978	7,8	133	16 137	6,4	6 778	6,9	9 168	6,0
Nice	7	4,9	4 431	5,2	45	6 864	3,9	2 753	4,2	4 018	3,7
Orléans-Tours	23	9,8	7 938	7,8	138	17 292	7,5	7 389	8,5	9 694	6,8
Paris	29	26,1	12 411	22,4	182	37 351	27,2	14 902	26,5	22 258	27,7
Poitiers	9	5,6	3 868	5,8	47	5 862	4,0	2 397	4,4	3 371	3,8
Reims	25	19,1	10 370	19,4	110	14 004	11,5	5 935	12,6	7 808	10,6
Rennes	17	8,1	5 587	6,4	101	11 182	5,5	4 907	6,0	6 193	5,1
Rouen	39	23,4	15 534	19,4	164	21 818	12,4	8 433	12,6	13 125	12,1
Strasbourg	13	8,8	6 386	8,4	61	11 477	6,8	4 420	7,0	6 917	6,7
Toulouse	18	7,7	5 760	5,4	161	11 208	4,8	4 504	5,0	6 531	4,6
Versailles	81	19,2	40 624	17,6	504	91 642	16,5	38 815	17,7	52 339	15,7
France métro.	767	15,1	344 781	14,5	4 671	656 719	11,9	266 904	12,5	382 560	11,5
Guadeloupe	11	25,6	6 583	24,1	58	10 367	19,2	3 736	18,5	6 447	19,4
Guyane	11	39,3	7 164	38,4	36	10 800	25,3	3 096	19,7	7 568	28,3
Martinique	11	25,6	4 603	21,4	41	7 026	17,8	522	3,9	6 438	25,4
La Réunion	21	27,6	15 272	27,2	122	28 417	25,2	10 661	26,0	17 484	24,9
DOM	54	28,4	33 622	27,2	257	56 610	22,8	18 015	19,9	37 937	24,4
France métro. + DOM	821	15,6	378 403	15,1	4 928	713 329	12,4	284 919	12,8	420 497	12,0

(1) Effectifs hors ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés).

Lecture - Dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 37 collèges en RRS, où sont scolarisés 19 470 élèves, soit 16,9 % des collégiens accueillis dans un établissement public de l'académie. Dans cette académie, 220 écoles sont en RRS, elles accueillent 28 919 élèves, soit 11,5 % des écoliers scolarisés dans le secteur public de l'académie.

[2] Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2009 (%) (France métropolitaine + DOM)

	Proportion d'enfants		Proportion d'élèves entrant en sixième en retard
	d'ouvriers et d'inactifs	de cadres et d'enseignants	
Réseaux ambition réussite (RAR)	74,4	8,1	27,1
Réseaux de réussite scolaire (RRS)	57,5	18,5	21,3
Hors Éducation prioritaire	35,0	38,2	12,1
Ensemble	42,8	31,3	14,4